



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre 2021

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, président
Monsieur Nouredine Bsiker, trésorier
Madame Catherine Genest, secrétaire
Madame Marie-Chantale Lord, parent
Monsieur Jean Tittley, parent

Madame Marie Larose, enseignante
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Madame Magalie Dubé, éducatrice
Madame Marie-Hélène Bédard, éducatrice
Madame Sonia Grégoire, directrice

ABSENCE

Madame Isabelle Dufour, enseignante

AUTRES PRÉSENCES

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal
M. Roger Constantineau, Loisirs ressources Québec

Ordre du jour

1. Ouverture
 - 1.1. Ouverture de la séance
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 3 novembre 2021
 - 1.3. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2021
 - 1.4. Suivi du procès-verbal du 22 septembre 2021
2. Intervention du public
 - 2.1. Loisirs ressources de Québec
3. Affaires pour discussion et décision
 - 3.1. Mesures de sécurité et d'encadrement 2021-2022
 - 3.2. Budget de l'école 2021-2022
 - 3.3. Budget du service de garde 2021-2022
 - 3.4. Budget du conseil d'établissement 2021-2022
 - 3.5. Activités éducatives et sorties scolaires 2021-2022
 - 3.6. Contenu d'orientation scolaire et professionnelle pour 2021-2022
 - 3.7. Planification de l'éducation à la sexualité pour 2021-2022
 - 3.8. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation pour 2021-2022
4. Rapports
 - 4.1. Rapport de la présidence
 - 4.2. Rapport de la direction
 - 4.3. Rapport du représentant au comité de parents
 - 4.4. Rapport du trésorier
 - 4.5. Rapport de la fondation et de l'OPP
5. Autres sujets
 - 5.1. Questions et demandes de membres du CE
6. Fermeture
 - 6.1. Date de la prochaine rencontre
 - 6.2. Levée de la séance

3. AFFAIRES POUR DISCUSSION ET DÉCISION

3.1. Mesures de sécurité et d'encadrement 2021-2022

M. Bsiker aimerait en apprendre davantage au sujet de la brigade scolaire. Mme Grégoire explique qu'il s'agit de brigadiers du 3^e cycle qui opèrent au sein de l'école. Avec l'arrivée du brigadier adulte au coin Duchesneau–Barle-Duc, ils sont réaffectés à la sécurité autour des autobus.

Mme Grégoire fait un suivi concernant l'administration de tests de dépistage rapides, d'une durée d'environ 30 minutes, qui sont administrés si l'élève développe des symptômes en cours de journée à l'école. Si le résultat est négatif, l'élève peut retourner en classe. Si le test est positif, l'enfant retourne à la maison et doit aussi aller refaire un test officiel. Aucun test n'a été passé depuis le début de l'année.

C.E. 2021-2022-12	Sur proposition de Mme Dubé et appuyé par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'approuver les mesures de sécurité et d'encadrement 2021-2022.
--------------------------	---

3.2. Budget de l'école 2021-2022

Mme Grégoire présente le budget initial de l'école pour 2021-2022. Le budget est à équilibre avec des revenus et des dépenses de 335 704 \$.

Les allocations de base de la catégorie 100 concernent l'organisation de base de l'école. Il y a moins d'argent par élève car on dénombre moins d'enfants à besoins particuliers et moins d'ouvertures de classe. Le budget d'aide spécifique est utilisé en soutien à la direction, soit deux journées de secrétariat supplémentaires. Les revenus facturés aux parents augmentent, car c'est l'école qui a acheté les cahiers d'exercices à leur place.

La catégorie 101 constitue le montant alloué pour les élèves. Le montant est plus élevé car il y a plus d'enfants en maternelle 4 ans et plusieurs classes sont pleines. L'aide alimentaire consiste en un montant dédié aux collations servies à tous les élèves. Ces collations viennent du Croquignolet et sont reçues deux fois par semaine.

3.4. Budget du conseil d'établissement 2021-2022

M. Bsiker présente les résultats de l'année 2020-2021 du budget d'établissement. Les revenus se sont élevés à 5 249 \$ qui comprend notamment une subvention de 3 000 \$ de la ville de Québec pour des projets en matière de sécurité soutière. Les dépenses se sont élevées à 792 \$, soit 700 \$ pour le fonctionnement du conseil d'établissement et 92 \$ pour les projets en matière de sécurité routière. Le surplus s'élève à 4 457 \$ et est reporté à l'an prochain.

M. Bsiker présente le budget du conseil d'établissement pour 2021-2022. Il explique que les frais de secrétariat seront dorénavant assumés par l'école. Ainsi, l'allocation annuel a été diminué en conséquence s'élevant à 571 \$. De plus, le centre de services scolaire a informé que le surplus en fin d'année ne sera plus reporté. Ainsi, c'est la dernière année pour dépenser le surplus cumulé des dernières années qui s'élève à 1 549 \$. Le montant inutilisée de la subvention de la Ville de Québec est protégé.

Les dépenses projetées s'élèvent à 5 028 \$, soit 2 120 \$ pour le fonctionnement du conseil d'établissement et 2 908 \$ pour les projets en matière de sécurité routière. Enfin, le centre de services scolaire a rappelé que le conseil d'établissement ne peut utiliser son budget pour financier des projets scolaires.

C.E. 2021-2022-15	Sur proposition de Mme Genest et appuyé par Mme Dubé, il est résolu unanimement d'adopter le budget du conseil d'établissement 2021-2022.
--------------------------	---

3.5. Activités éducatives et sorties scolaires 2021-2022

M. Pomerleau présente aux membres l'ensemble des sorties éducatives de l'école pour 2021-2022.

M. Tittley se questionne quant au montant de 860 \$ prévu pour l'activité des cordes à sauter des maternelles 5 ans. Mme Grégoire explique que ce montant est prévu pour les trois groupes, et ce, pour plusieurs séances pendant l'année. De plus, les techniques apprises et le matériel seront réutilisés lors des années à venir.

M. Pomerleau est un peu déçu que certains niveaux ne fassent pas beaucoup de sorties à l'extérieur de l'école.

C.E. 2021-2022-18	Sur proposition de Mme Genest et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'approuver la planification de l'éducation à la sexualité pour 2021-2022.
--------------------------	--

3.8. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation pour 2021-2022

M. Pomerleau mentionne que le projet de plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation pour 2021-2022 est le même que celui de l'an passé.

Ainsi, il demande si les membres sont à l'aise de l'adopter aujourd'hui ou s'ils ont des questions et préféreraient l'adopter à la prochaine rencontre. Les membres préfèrent reportés le point à la prochaine rencontre.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de la présidence

M. Pomerleau effectue son rapport. Le CSS a organisé une formation pour les membres des conseils d'établissement sur l'établissement du budget du CSS et des écoles. Quelques membres y ont assisté. M. Pomerleau demande leur avis. Mme Lefebvre trouve cette offre intéressante, malgré la redondance de quelques éléments. M. Tittley en retient un sentiment positif, notamment quant à l'explication du budget. Des formations sont à venir par le ministère pour les nouveaux membres des conseils d'établissement.

M. Pomerleau informe les membres que des parents d'élèves sont sollicités par une chaire de recherche de l'Université Laval portant sur la participation scolaire parentale.

4.2. Rapport de la direction

Mme Grégoire effectue son rapport. Il n'y a eu aucun cas de COVID depuis la rentrée. Une rencontre se prépare avec des représentants de la ville pour la sécurité routière et les dangers toujours présents. L'équipe se prépare également aux rencontres de parents des 18 et 19 novembre prochain. Les activités de l'école ont repris : les bénévoles des aidants scolaires sont présents, les activités de classe commencent, la vie de l'école revient à la normale et le conseil étudiant est formé et en fonction. La friperie de l'école aura aussi lieu dans la bibliothèque prochainement.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Questions et demandes de membres du CE

Mme Lord suggère d'interpeller le RSEQ un peu plus tôt cette année et de faire les inscriptions plus rapidement.

Mme Lord s'interroge quant à la 1^{ère} communication aux parents, à savoir pourquoi les critères d'évaluation se limitait à deux. Mme Grégoire explique que c'est le CSS qui a pris la décision de modifier cette communication à deux critères, car en début d'année, la priorité est de savoir comment l'élève s'acclimate. Mme Lord demande s'il serait possible d'augmenter le nombre de critères d'évaluation lors des prochaines communications. Mme Grégoire fera le commentaire aux services éducatifs.

M. Pomerleau fait un retour sur la photo scolaire. Ils mentionnent que plusieurs parents ont manifesté leur déception sur les résultats cette année. Il croit que des démarches devraient être amorcées pour trouver un nouveau fournisseur l'an prochain.

M. Tittley s'interroge quant au grand projet de cour d'école, soit le moment où il prendra place et comment le préparer. Ce projet implique les parents, les enseignants, la direction et la ville.

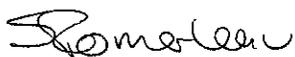
6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 décembre 2021.

6.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pomerleau lève la séance à 22 h.



Sébastien Pomerleau
président du conseil d'établissement



Sonia Grégoire
directrice